



La Ministre des Classes moyennes,
des PME, des Indépendants
et de l'Agriculture

Cellule Sécurité alimentaire et Agriculture
Emmanuel AUQUIER
Emmanuel.auquier@laruelle.fgov.be
Tél. : 02/541 63 63

Bruxelles, 2012 -06- 01

Monsieur SHAKEEL BHATTI
Secrétaire du Traité International sur les
Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation
et l'Agriculture
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 ROMA
ITALIE

Votre courrier du :

Vos références :

Nos références :

AGRI/JFH/EA/ASM/73294/093647

Annexe(s) :

Objet : Notification relative à la contribution de la Belgique au Système multilatéral

Monsieur le Secrétaire,

Le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (le Traité) a établi un Système multilatéral d'accès et de partage des avantages.

Concernant la couverture du Système multilatéral, l'article 11 spécifie que celui-ci englobe toutes les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture énumérées à l'annexe I qui sont gérées et administrées par les Parties contractantes et relèvent du domaine public, et que les Parties contractantes invitent tous les autres détenteurs de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture énumérées à l'annexe I à incorporer ces ressources au Système multilatéral.

Par la présente, la Belgique souhaite vous informer que les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture énumérées à l'annexe I, indiquées ci-après et détenues en Belgique par des institutions publiques, ont été incluses dans le Système multilatéral.

1. La collection d'espèces sauvages de *Phaseoleae* - *Phaseolinae* détenue par le Jardin botanique national de Belgique, situé à Meise. Des informations détaillées concernant la composition de la collection et les procédures à suivre pour commander des échantillons, sont accessibles sur le site web du Jardin, plus spécifiquement: <http://www.br.fgov.be/RESEARCH/COLLECTIONS/LIVING/PHASEOLUS/>.
2. Les collections d'espèces fourragères (*Beta*, *Brassica*, *Lolium*, *Trifolium*) détenues par l'ILVO (Instituut voor Landbouw- en Visserijonderzoek – Institute for Agricultural and Fisheries Research), situé à Melle.

./..

Des informations concernant la composition de la collection et les procédures à suivre pour commander des échantillons, vont être accessibles sur le site web <http://www.ilvo.vlaanderen.be> > *Plant (Sciences)* > *Research* > *Applied genetics and breeding* > *Natural sources* > *Genetic patrimony*.

3. Les collections d'espèces agricoles et horticoles détenues par le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) situé à Gembloux. Des informations seront disponibles concernant l'état des collections, les listes d'accessions par espèce pour lesquelles des informations suffisantes et des possibilités de multiplication sont rassemblées pour pouvoir être disponibles ainsi que les procédures à suivre pour commander des échantillons. Toutes ces informations seront disponibles via le site web: <http://www.cra.wallonie.be/>.
4. La collection d'espèce de *Malus sylvestris* détenue par l'INBO (Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek – Research Institute for Nature and Forest) situé à Geraardsbergen, en collaboration avec l'ANB (Agentschap voor Natuur en Bos). Des informations concernant la collection sont accessibles sur le site web : http://www.inbo.be/content/page.asp?pid=FLO_BOM_POP_wildeappel.

Le matériel génétique détenu dans les collections indiquées ci-dessus sera mis à la disposition des utilisateurs aux conditions prévues par l'Accord type de transfert de matériel du Traité.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma parfaite considération.



Sabine LARUELLE